

# Du côté des syndicats et des écoles de journalisme

Jean-Marie Charon, CNRS

La montée des thèmes de la diversité culturelle dans le traitement de l'information, dans la composition des rédactions, comme celui des minorités visibles à l'écran, après bien des vicissitudes, s'impose pleinement aujourd'hui dans le débat public et donc aux principaux acteurs du système médiatique. Invités à exposer leur attitude et leurs orientations lors du colloque organisé par le Haut Conseil à l'intégration et le Fasild, à l'IMA<sup>1</sup>, les directions de médias ont alors tenu des discours édifiants et pris des engagements de circonstance<sup>2</sup>. Les groupes de pression<sup>3</sup> et les événements (à commencer par la crise « des banlieues », de l'automne 2005), sans compter l'engagement du président de la République<sup>4</sup>, les ont obligées à préciser leurs intentions et à annoncer des programmes et initiatives plus précis, qui aillent au-delà de « coups » assez réussis, tels que l'arrivée de Harry Roselmack sur TF1.

Mais quelles sont aujourd'hui les positions et les approches d'autres acteurs que sont d'un côté les écoles de journalisme et de l'autre les syndicats de la profession ? À bien y regarder la question est intéressante parce qu'elle interpelle les uns et les autres sur deux questions assez différentes, plutôt compliquées qu'ils n'ont pas forcément posées avec force dans le débat public. Pour les écoles il s'agit de la diversification de leur recrutement, pour les syndicats de journalistes de la prise en compte de la diversité de la société française dans l'information.

## Les écoles face au défi la diversification de leur recrutement

Le sujet n'est pas neuf puisque régulièrement, depuis au moins deux décennies, les écoles se sont interrogées sur la

trop grande homogénéité de leur recrutement, qu'il s'agisse des filières de formation<sup>5</sup> ou des milieux sociaux dont sont issus leurs élèves. Les écoles « privées » reconnuës, sont sans doute les plus affectées par un effet « mécanique » de leur recrutement par concours<sup>6</sup>. L'afflux de candidats a conduit à en relever sans cesse les exigences, tout en abaissant l'âge limite pour se présenter. Dès lors la prime est aux cursus d'enseignement supérieur généralistes, à commencer par les IEP (Instituts d'études politiques). Finis les recrutements sur la base d'un parcours personnel original. Finis les profils atypiques quant au milieu ou à une spécialité (artistique ou associative par exemple). Finis ou presque, puisque la pratique a longtemps consisté à réserver dans les faits une place ou deux à des profils atypiques<sup>7</sup>, soit parfois un jeune de minorités visibles, voire un journaliste réfugié<sup>8</sup>, sans parler d'une tradition de travail avec la francophonie, pour l'ESJ (École supérieure de journalisme) de Lille. Les filières universitaires et notamment les IUT ont davantage pu préserver, au moins un temps la diversité plus grande de leur recrutement grâce à la part prise par le dossier dans l'examen des candidats. Mais là aussi la pression du nombre finit par produire un effet d'homogénéisation.

Au niveau des écoles la sous-représentation des minorités visibles est donc l'une des conséquences du sourd travail de sélection-exclusion du système éducatif, les écoles par un recrutement plutôt élitiste et malthusien se retrouvant en bout de chaîne. Depuis les années quatre-vingt-dix la prise de conscience d'une telle dérive a conduit à rechercher des parades. C'est ainsi que dès le milieu des années quatre-vingt-dix le CFJ (Centre de formation des journalistes) va tenter d'introduire des dominantes dans son concours : politique générale, économie, arts. L'idée étant

Jean-Marie Charon

Du côté des syndicats et des écoles de journalisme

de susciter des vocations chez les détenteurs de ces spécialités et d'obtenir une sélection moins brutale pour ces nouvelles voies qui, peut-être, pourraient conduire à une meilleure diversité sociale. Le résultat fut plutôt décevant. De son côté l'ESJ de Lille adoptait une approche plus souple et plus diversifiée avec la création de plusieurs filières aux objectifs, durées et niveaux d'entrée différents. Son directeur jusqu'à 2005, Loïc Hervouet l'expliquait ainsi en quelques mots :

*« Les terrains du légitime combat pour l'égalité et la diversité doivent être multiples et la stratégie doit être menée tous azimuts. La formation est une arme essentielle dans ce combat ».*

Une filière « scientifique<sup>9</sup> » s'adresse à des étudiants diplômés des sciences « dures ». La formation au journalisme ne durera ici qu'une année. Comme une année est fixée pour la durée de la formation des futurs journalistes de PHR<sup>10</sup> recrutés au niveau du bac, donc plus jeunes, avec une sélection sur dossier. La diversité d'horizon social et géographique est censée être également favorisée à l'ESJ par la formation à l'école de futurs journalistes étrangers, principalement d'Afrique francophone. Une « troisième voie », ouverte à des candidats pouvant avoir jusqu'à 35 ans pour qui « la maturité de vie et d'expériences sociales compense l'absence de pré-requis universitaires ».

Plusieurs écoles de journalismes se sont engagées dans la voie de « l'alternance ». Les périodes en école alternent avec l'activité au sein de la rédaction pour une durée de deux ans. L'alternance serait censée pour partie assouplir la rigueur des mécanismes à l'œuvre pour les filières de formation initiale traditionnelles. Sauf qu'au dire de Pascal Guenée, directeur de l'IPJ (Institut pratique du journalisme), elle pose le problème des habitudes et frilosités des entreprises sollicitées par les candidats « différents » qui bien souvent n'obtiennent même pas le rendez-vous permettant d'exposer leur projet de formation. Depuis 2005, l'IPJ expérimente précisément une « autre voie », celle de « l'apprentissage », pensé comme une forme de « coup de pouce » permettant de lever les réticences des entreprises et de « diversifier et démocratiser<sup>11</sup> » le recrutement des rédactions.

## L'exemple de la filière apprentissage de l'IPJ

La filière apprentissage repose sur un partenariat avec des entreprises de médias – en l'occurrence Radio France et France Télévisions<sup>12</sup> – souhaitant diversifier le recrutement de leurs journalistes. L'organisation de la formation est organisée différemment, sanctionnée par le diplôme reconnu de l'école, se déroulant sur deux années pleines. Elle se partage entre les « enseignements de base » (les mêmes que ceux de la filière classique) assurés à l'école – 21 semaines la première année, 15 semaines pour la seconde ; la formation à la spécialisation approfondie propre au média de l'entreprise, assurée dans les locaux de celle-ci ; des temps d'activité professionnelle au sein du service où l'apprenti est nommé. Chaque étudiant est suivi par un « maître de stage » qui le rencontre plusieurs fois par an<sup>13</sup>.

Les candidats apprentis, pour garantir les objectifs de « diversification et démocratisation de l'enseignement » sont sélectionnés au travers d'un concours dont certaines épreuves<sup>14</sup> sont modifiées afin d'éviter la logique de couperet social, mais sans lever l'exigence de « niveau et de sélectivité ». Ce qui devait d'ailleurs conduire à un ratio de un pour dix (150 candidats pour une quinzaine de sélectionnés). Sont pris en compte dans les candidatures le niveau de formation (bac + 3), ainsi que des critères sociaux (boursier, profession des parents, etc.). L'IPJ assure la présélection, l'entreprise partenaire valide par ses choix les candidats finalement intégrés dans la filière, en fonction de ses propres critères (en l'occurrence une forte priorité donnée aux minorités visibles pour les deux premières promotions). Afin de compenser le handicap des coûts de formation (frais d'inscription, installation et logement à Paris) l'apprenti est rémunéré par l'entreprise partenaire. L'IPJ se voit financer les enseignants et un parc de matériel de base (caméras et ordinateurs) par le CFA (Centre de formation des adultes) de l'académie de Paris.

L'évaluation de la nouvelle filière, dont les premiers diplômés sortiront en décembre 2006, se fera au fur et à mesure, sachant qu'un moment décisif interviendra avec le maintien ou non, des jeunes journalistes dans les rédactions où ils ont fait leur apprentissage. Déjà l'école

constate un « retour » du côté des enseignants, qui au contact de ces promotions identifient et évaluent des aspects de leurs formations différemment qu'avec les étudiants de la filière classique. Par ailleurs l'IPJ souhaite développer les moments d'enseignement en commun des deux filières alors que jusque-là les calendriers décalés ont conduit à les séparer. Il ne paraît pas douteux que l'évaluation des premiers diplômés aura un fort impact tant pour la crédibilisation de l'approche en faveur des minorités visibles, que du point de vue de l'apprentissage comme nouvelle voie d'accès à la profession et de démocratisation de celui-ci.

### Bienveillance et vigilance des syndicats de journalistes

Dans leur ensemble les syndicats de journalistes semblent s'être retrouvés en quelque sorte pris à contre-pied par la thématique des « minorités visibles<sup>15</sup> ». En premier lieu la notion de « minorité visible » n'allait pas de soi<sup>16</sup> et mériterait d'être précisée ou enrichie, les syndicats étant sans doute plus proches de la notion de diversité sociale et culturelle dans le recrutement<sup>17</sup>. Chacun de ce point de vue peut rappeler son attention ou les rappels faits à l'intention des écoles dans le cadre des structures paritaires concernant l'homogénéité de celles-ci dans leur recrutement. C'est ainsi que Dominique Pradalier pour le SNJ, indique le soutien du syndicat, déjà ancien, au système des « contrats de qualification », qui a permis de faire accéder à la profession des jeunes issus de milieux sociaux et d'itinéraires très différents. Elle rappelle sur ce plan le scepticisme, voire les résistances des directions à l'égard de cette filière de recrutement, qui permet d'associer un jeune durant deux ans à une rédaction, de le faire bénéficier d'un véritable tutorat, alors même qu'il bénéficie d'une formation dans l'une des écoles reconnues<sup>18</sup>. Chacun insiste ici sur le fait que c'est avant l'école de journalisme, que le système scolaire a opéré toute la rigueur d'une « sélection de classe », risquera un syndicaliste du SNJ, reconnaissant que l'expression n'a plus beaucoup cours aujourd'hui dans ce milieu. Sans compter que si le problème de la diversité de leur recrutement est important pour les écoles, il doit être relativisé au regard de questions bien plus cruciales

pour elles, à commencer par celles du coût des études et surtout de « *la précarité qui attend désormais leurs élèves à la sortie, y compris pour les plus réputées* ». « *Sur ce plan on a bien régressé en dix ans* » s'inquiète (Pierre Desfasiaux). Le pire serait à ses yeux qu'au travers de quelques places « réservées » à quelques élèves des minorités visibles, de se donner « bonne conscience ».

Diversité sociale donc, mais en se méfiant des critères retenus et de la manière de les identifier et les mettre en œuvre :

« *Aborder la question des minorités seulement par l'origine ethnique ou par la couleur de peau, me semble non seulement dangereux mais terriblement réducteur*<sup>19</sup> ».

En second lieu l'idée de quotas, ou de « discrimination positive » ne va pas non plus de soi et ne fait pas partie des conceptions propres au syndicalisme français<sup>20</sup>. C'est pourquoi l'annonce de politiques visant à diversifier le recrutement, puis les manifestations et débats publics, telles que la rencontre « Écrans pâles ? » à l'IMA, seront certes suivies par les syndicats, mais ne donneront pas lieu à des expressions particulières, pas plus que le rapport du Haut Conseil à l'intégration. Il faudra attendre les premières traductions dans les entreprises des orientations alors préconisées ou avancées, pour que les syndicalistes expriment une opinion, bien souvent encore à titre personnel : tel responsable syndical de Radio France va ainsi se réjouir du symbole que constitue la trajectoire de Harry Roselmack et rappeler son embauche initiale à France Info, les syndicats ayant soutenu, parfois « sans succès, à l'époque » plusieurs demandes de promotion à son profit. À France Télévisions, plusieurs responsables de syndicats différents disent suivre avec intérêt et bienveillance de telles initiatives, mais reconnaissent surtout réagir aujourd'hui à l'occasion de la mise à l'ordre du jour de la question par les comités d'entreprise.

Des syndicats plutôt bienveillants<sup>21</sup>, attentifs quant aux modalités, demandeurs de moyens de suivi et de sensibilisation, mais aussi largement dubitatifs quant à la détermination des entreprises d'agir dans la durée et en profondeur<sup>22</sup>. C'est que sur le terrain chacun a en mémoire les réunions de conseil d'administration ou de comité d'entreprise où le sujet a été traité au énième rang des priori-

Jean-Marie Charon

Du côté des syndicats et des écoles de journalisme

tés, parfois déprogrammé au dernier moment. C'est dire que pour eux la diversité reste une des priorités de la transformation des rédactions et manières de travailler, la sensibilisation devant porter tout autant sur les personnes recrutées, leurs compétences, l'évolution des manières de traiter la diversité de la réalité française, la préoccupation des minorités visibles devant s'inscrire et s'imposer dans l'esprit de l'encadrement et des directions au moment où elles font leur choix. Dominique Pradalier risque ici une comparaison :

« *Les choses me rappellent la manière dont les choses se sont passées dans les années soixante-dix sur la question des femmes. Y compris avec des plaisanteries, pas toujours de bon goût, mais les mentalités ont alors commencé d'évoluer. La même chose semble en train de s'amorcer à propos de la diversité...* ».

## Les interrogations de Omar, Rachid, Christine ou Morad

Comment se situent les approches des écoles et des syndicats vis-à-vis de la perception du thème des minorités visibles par quelques journalistes pouvant incarner cette question ? À bien y regarder les interrogations qui ressortent ne sont pas si éloignées, même si les syndicats sont parfois perçus comme des freins aux évolutions, notamment par leurs réticences à l'égard de la thématique de discrimination positive. En premier lieu les déclarations du président de la République, comme le rapport du Haut Comité à l'intégration sont en effet salués par une sorte de « *Enfin... !* » qu'illustre bien la petite phrase de Rachid Arhab animant la seconde table ronde à l'IMA :

« *J'ai tout d'un coup l'impression de ne pas avoir fait ce chemin pour rien* ».

Même sentiment chez l'un de ses plus jeunes confrères de France Culture, Omar Ouamane ou encore Christine Kelly, présentatrice des journaux matinaux de LCI.

Il n'en reste pas moins que tous s'accordent sur le fait que la priorité est de mieux rendre compte de la diversité et de la pluralité de la société française. Il faut rendre visible des groupes, des valeurs, des préoccupations, des actions qui sont sans cesse niés, délaissés passés sous silence, alors

que les automatismes, les stéréotypes, voire les caricatures conduiront à ne parler de composantes entières de la société française que dans le fait divers, la crise, l'échec, la violence<sup>23</sup>. Chacun doit pouvoir trouver sa place – toute sa place – dans les grands médias, alors que « *Didier, Stéphane, Pascale* » ont spontanément un regard distant à l'égard des jeunes des banlieues. Cela ne passe pas forcément par un traitement revenant aux journalistes de minorités visibles, mais ceux-ci peuvent participer d'une dynamique, d'un décentrage dans le regard, le choix des sujets et des angles<sup>24</sup>. C'est ainsi que Rachid Arhab, avec une émission comme *J'ai rendez-vous avec vous* peut revendiquer de valoriser la diversité et la richesse d'une société française plurielle, y compris lorsqu'il dialogue avec les natifs de Champagne, dans le cadre typique d'une cave creusée dans la craie. Morad Aït-Habbouche parle lui d'un « *devoir de rendre un minimum* » de la part de ceux qui ont réussi à franchir les obstacles. « *Si on ne le fait pas, qui le fera... ?* ».

« *Au début, on m'envoyait en banlieue parce qu'on pensait que c'était plus facile pour moi. C'était oublier que le problème est aussi social et qu'à partir du moment où on vient avec une caméra, on est déjà de l'autre côté* » déclarait Morad Aït-Habbouche à *L'Humanité*<sup>25</sup>. « *Ce n'est pas d'abord une question ethnique, mais une question sociale* » entend rappeler Omar Ouamane (France Culture), ce qui n'empêche pas de reconnaître l'importance à ses yeux de quelques symboles forts qui peuvent tenir précisément à des accents différents et familiers dans les radios, à l'arrivée de présentateurs black à LCI ou i-télé. Christine Kelly, comme Harry Roselmack, face aux témoignages qui leur sont régulièrement destinés, savent à quel point ils peuvent réveiller ou éveiller des espoirs, des désirs, des ambitions chez des jeunes qui n'imaginaient même pas que le journalisme, comme d'autres professions intellectuelles, artistiques, etc., étaient également à leur portée. « *Avant de vous voir je n'y aurais même pas pensé* » confie une jeune femme à Christine Kelly, « *Je suis une antillaise, je veux suivre le même parcours que vous. Comment avez-vous fait pour devenir journaliste ?* ».

Des symboles, mais pas des alibis, des porte-parole ou les jouets d'une forme de manipulation. Ils ont tous perçu, à

## Du côté des syndicats et des écoles de journalisme

Jean-Marie Charon

commencer par l'intéressé lui-même, l'ambiguïté qui pouvait tenir à l'annonce tonitruante de TFI concernant l'embauche de Harry Roselmack. Les mâchoires se crispent à l'évocation de la revendication par Nicolas Sarkozy de cette même embauche. Ils ne sont pas dupes. Ils savent bien que les jeunes qui vont rentrer dans la profession sur ce critère des minorités visibles, se poseront des questions sur la reconnaissance de leur compétence par les rédactions où ils vont exercer. Et Morad Aït-Habbouche d'insister :

« *Notre chance, c'est l'école, on est condamnés à l'excellence. Il faut créer les conditions pour former de bons journalistes. Pour être pris, nous n'avons pas d'autre choix que d'être les meilleurs* ». Face aux contradictions et au risque de récupération Omar, Rachid, Christine et Morad... ont-ils le choix ? Peuvent-ils se désintéresser d'un mouvement qui enfin se fait sentir dans la société française ? Le tout est qu'il ne se réduise pas à quelques icônes et que les problèmes rencontrés à l'occasion de la crise des banlieues ne se reposent encore une fois dans les mêmes termes dans 2, 5 ou 10 ans.

## Notes

1 Le 26 avril 2004, à l'Institut du monde arabe, avec le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), ainsi que le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), sous le titre « Écrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel ».

2 Les formateurs des futurs journalistes auront même le sentiment d'une certaine duplicité de la part de ceux qui leur reprochent aujourd'hui leur manque d'initiative sur cette question alors que, jusqu'à ces derniers temps, il était si difficile de trouver un simple stage pour jeune diplômé au profil « différent »... à commencer dans les chaînes de télévision.

3 Club Averroès, Club du 21<sup>e</sup> siècle, etc.

4 Le 11 novembre 2005, celui-ci déclare que : « *La loi de 1986 sur l'audiovisuel sera modifiée afin d'inscrire la lutte contre les discriminations et pour la cohésion sociale dans les objectifs et les obligations du CSA* ». Au-delà des textes il considère que « *c'est surtout une mobilisation des cœurs et des esprits* » qui est nécessaire (AFP 22.11.05/19 h 28).

5 Durant toute la décennie 1990 les statistiques des filières de formation des étudiants du CFJ faisaient ressortir une large dominante de « sciences politiques », celle-ci représentant souvent plus de 50 %.

6 L'analyse du concours du CFJ, au milieu des années 1990 nous avait amené à pointer l'effet pervers des critères faisant implicitement consensus pour les membres des jurys de l'entretien de motivation. La recherche d'un esprit vif, réactif, « ouvert », voire un côté quelque peu « accrocheur », conduisait à délaissier les candidats issus de formations plus réflexives ou plus techniques, au profit du caractère généraliste et

favorisant parfois une certaine exubérance, en tout cas capacité à s'imposer et faire face, plus propre aux étudiants issus des IEP à commencer par Sciences Po-Paris.

7 L'exemple le plus typique étant sans doute celui de Julien Prunet, jeune aveugle, passionné par le journalisme, qui a obtenu de suivre la formation du CFJ, sans avoir passé le concours, sans demander un quelconque diplôme, pour le plus grand bonheur de ses condisciples, avant d'entrer à France Info. Rappelons qu'après le traumatisme de sa disparition brutale, le CFJ perpétue sa mémoire au travers d'une bourse qui porte son nom.

8 Suite à un accord avec « La maison des journalistes », l'ESJ de Lille et l'école de journalisme de Sciences Po réservent une place pour un journaliste réfugié politique. Celui-ci est évalué à partir des épreuves du concours, mais choisi uniquement entre les journalistes réfugiés, candidats à cette formation.

9 Il existe également une filière de « journalisme agricole ».

10 Presse hebdomadaire régionale, suite à une convention signée entre l'école et l'organisation représentative de ses éditeurs (SPHR).

11 Selon les termes du directeur de l'IPJ.

12 Pascal Guénée parle de « *la chance qu'au même moment (celui où l'IPJ explorait la voie de l'apprentissage) Radio France et France Télévisions, surtout pour France 3, se posaient la question de la diversification de leur recrutement* ».

13 De même qu'il accompagne le suivi de la promotion au travers de plusieurs réunions à l'IPJ.

14 Par exemple l'anglais dont le niveau de maîtrise apparaît dans les concours d'école de journalisme comme ayant un rôle très discriminant socialement.

15 Au sens également, où les responsables des syndicats de journalistes disent ne pas avoir été associés à cette démarche : « *Nous n'avons pas été mis au courant d'une politique concernant les écoles... On ne veut pas avoir l'air de dire "c'est nul". On attend d'avoir du recul* » (Pierre Desfassiaux, secrétaire national du SNJ siégeant dans la commission paritaire chargée des écoles).

16 « *La terminologie "minorités visibles" devrait être précisée. Les minorités sont-elles relatives à la couleur de la peau, l'origine ethnique, régionale au sein de la République, étrangère, ou à l'origine sociale, voire tout cela ensemble... ?* » (Jean-François Cullafoz, CFDT).

17 « *Cette préoccupation n'est pas nouvelle pour nous (SNJ). Dès les négociations sur l'application des 35 heures à Radio France – fin 1999 – nous nous sommes souciés de cet aspect en souhaitant que le recrutement des 55 journalistes à embaucher à Radio France... le soit dans toute la diversité possible. Notre demande d'inclure dans l'accord, non pas un quota, mais une référence à cela, n'avait pas été acceptée...* » (Claude Cordier, responsable SNJ de Radio France).

18 Étant elle-même rédactrice en chef au « Journal de la nuit » de France 2, elle rappelle avoir été parmi les premières à avoir fait bénéficier l'un de ces jeunes d'un contrat de qualification, devant faire face aux réticences de la hiérarchie de sa chaîne, puisqu'il avait fallu neuf mois pour obtenir l'accord de celle-ci.

19 Jean-François Cullafoz (*idem*).

20 « *Nous sommes tout à fait opposés à tout système qui ferait penser à des quotas, y compris parce que cela ferait peser un soupçon sur la compétence et les qualités des personnes concernées* » (Dominique Pradalier).

21 Alain Vernon du SNJ-CGT de France 2, déclare : « *Nous ne pouvons qu'être bienveillants vis-à-vis de cette démarche, intéressés même* ».

22 C'est ainsi qu'au printemps 2005, le SNJ-CGT donne un large écho à la réaction virulente de l'une de ses cadres à RFO Télé Martinique, qui s'insurge d'avoir été « doublée » dans un sujet par la voix « sans accent » de l'un de ses collègues. Elle oppose alors la politique de Marc Tessier en faveur des « minorités visibles », à une pratique sur le terrain qui

Jean-Marie Charon

## Du côté des syndicats et des écoles de journalisme

exclurait les « minorités audibles ». Sa lettre ouverte au président de France Télévisions sera largement relayée par son syndicat, ce qui contraste avec la discrétion officielle sur la thématique des minorités visibles précisément.

23 Ici les choses semblent ne pas avoir beaucoup progressé au cours des dix dernières années si l'on se réfère à la série d'études réalisées par l'Observatoire des pratiques et des métiers de la presse (CFPJ [Centre de formation et de perfectionnement des journalistes]) pour le compte du Fonds d'action sociale, en 1995 et 1996 (sur le traitement des populations issues de l'immigration par la presse régionale, par la presse magazine, sous la direction de Jean-Marie Charon).

24 Morad Aït-Habbouche avance même l'idée de « devoirs » ; réussir à entrer dans la profession, y trouver sa place, « *cela donne des devoirs* »... ceux précisément de faire évoluer les mentalités et l'approche des problèmes concernant la pluralité de la société française, sans idéalisation et sans angélisme.

25 Du 3 décembre 2005. Ancien rédacteur en chef à France 3, qui a monté sa propre agence d'image (LPBV), Morad Aït Habbouche est un journaliste « tout terrain », qui a couvert aussi bien le siège de Sarajevo, que la seconde Intifada, sans parler de nombre de sujets politiques, sociaux, etc., en France. Il terminait lors de la rédaction de cet article un « 110 minutes » pour France 3 sur les minorités visibles, constatant que « *les choses bougent à France Télévisions, en ce moment* ».